

TELEGRAMME

VOTATION CANTONALE DU 19 MAI 2019



à utiliser en cas d'impossibilité de transmettre les résultats via internet

1 4 0

No de commune

RESULTATS

COMMUNE : ... SAILLON ...

Citoyens habiles à voter en matière cantonale

... 1690 ...

Manière de voter :

- a. votes par correspondance (voie postale) : ... 366 ...
- b. votes par dépôt à la commune : ... 337 ...
- c. votes à l'urne : ... 32 ...

1. Révision partielle de la Constitution cantonale (art. 44,52 et 85a)

bulletins entrés : ... 735 ... blancs : ... 41 ... nuls : ... 14 ...
bulletins valables : ... 680 ...
OUI : ... 509 ...
NON : ... 81 ...

RESULTATS A COMMUNIQUER IMMEDIATEMENT APRES LE DEPOUILLEMENT AU No 027/606.47.50 (NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE), SI LA TRANSMISSION NE PEUT ÊTRE EFFECTUEE VIA INTERNET.

Ce télégramme ne remplace pas les procès-verbaux signés de la votation. Les procès-verbaux doivent nous être transmis immédiatement après le dépouillement par courriel (votations-abstimmungen@admin.vs.ch). Les procès-verbaux doivent ensuite être adressés, par voie postale (courrier A), le lundi 20 mai 2019 au plus tard, au Service des affaires intérieures et communales, avenue de la Gare 39, 1950 Sion.

No de téléphone d'un responsable communal atteignable le dimanche 19 mai 2019 :

... 078 850 22 09 ...